

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS (HAUTE-SAVOIE)**

**SEANCE DU JEUDI 7 DECEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le **jeudi 7 décembre**, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le 1<sup>er</sup> décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à **21h20**, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Nombre de votants : 12 + 1 POUVOIR

Présents (12) : Mesdames BULEUX Nathalie ; HARZO Marie ; CORRADINI Roselyne ; CORBINEAU Elodie ; MEILLIER Claire ; POYET-MOREUL Evelyne ;  
Messieurs Sébastien BRIAND ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; BASTARD-ROSSET Benoît ; BIBOLLET Maxime ; LAMBERSSENS Dominique ; ALBANEL Xavier

Excusée (1) : Mme ALEXANDRE MEYZIE Florence donne pouvoir à Mme Claire MEILLIER

Absent (1) : M. Pierre CREDOZ

Secrétaire de séance : Mme BULEUX Nathalie

<b>DELIBERATION N° 2023/46</b>	<b>VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2024</b>
------------------------------------	---------------------------------------

Le Maire propose au conseil une augmentation, par rapport à 2023, de certains tarifs de la salle des fêtes, selon le tableau ci-joint.

Une ligne est également ajoutée : facturation de 100 EUR en cas de perte de la clef de la salle des fêtes car la Commune a fait l'acquisition de nouvelles clefs électroniques programmables.

Le Maire précise que l'Ancienne école ne pourra plus être louée dès que les travaux pour accueillir la nouvelle mairie commenceront, travaux prévus courant du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré, par 13 voix pour (dont 1 pouvoir) :

**Décide** d'approuver les tarifs 2024 selon le tableau ci-joint en annexe.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs les jours, mois et an susdit.

Le Maire,  
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,  
Nathalie BULEUX

*Buleux*

# TARIFS DE LA COMMUNE DE LES CLEFS 2024

## Salle des fêtes (tarif par jour)

2023

2024

Pour les personnes habitants dans la commune (particulier)

Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Verre de l'amitié lors de sépultures	1,00 €	1,00 €
Location sans la cuisine	150,00 €	<b>160,00 €</b>
Journée supplémentaire sans la cuisine	60,00 €	60,00 €
Location avec la cuisine	300,00 €	<b>320,00 €</b>
Journée supplémentaire avec la cuisine	90,00 €	90,00 €
Ménage de la salle/heure	80,00 €	80,00 €

Pour les associations clertines sans but lucratif

1,00 €	1,00 €
--------	--------

Pour les personnes extérieurs à la commune (particuliers et Associations non clertines)

Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Réunions	150,00 €	<b>160,00 €</b>
Verre de l'amitié lors de sépultures	1,00 €	1,00 €
Location sans la cuisine	350,00 €	<b>370,00 €</b>
Journée supplémentaire sans la cuisine	130,00 €	130,00 €
Location avec la cuisine	550,00 €	<b>570,00 €</b>
Journée supplémentaire avec la cuisine	185,00 €	185,00 €
Ménage de la salle/heure	80,00 €	80,00 €

Tarif clef de la salle des fêtes en cas de perte

100,00 €

## Ancienne école (tarif par jour)

Pour les habitants (particuliers) de la commune

30,00 €	30,00 €
---------	---------

Pour les associations clertines sans but lucratif

1,00 €	1,00 €
--------	--------

## Tarifs divers

Locations tables et bancs (1 table et 2 bancs) par jour

5,00 €	5,00 €
--------	--------

Caution table et banc

400,00 €	400,00 €
----------	----------

Cimetière

Cases colombarium (3 urnes) - Concession de 15 ans

650,00 €	650,00 €
----------	----------

Cases colombarium (4 urnes) - Concession de 15 ans

700,00 €	700,00 €
----------	----------

Jardin d'Urnes (4 urnes) - Concession de 15 ans

700,00 €	700,00 €
----------	----------

Concession en pleine terre 2 places - Concession de 15 ans

200,00 €	200,00 €
----------	----------

Concession en pleine terre 4 places - Concession de 15 ans

400,00 €	400,00 €
----------	----------

Caveau 2 places - Concession de 15 ans

950,00 €	950,00 €
----------	----------

Caveau 4 places - Concession de 15 ans

1 180,00 €	1 180,00 €
------------	------------

Garderie périscolaire/heure, **tarif applicable au 01/01/2024**

3,20 €	3,20 €
--------	--------

Participation pour frais scolaires/enfant

85,00 €	85,00 €
---------	---------

Redevance pour occupation domaine public/journée  
(Parcelle A2587 pour la dépose de bois)

10,00 €	10,00 €
---------	---------